



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 28 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le 28 février à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Yannick NADESAN, Philippe BONNIN, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEOUX, Marc HERVE, Hubert GUINARD (suppléant de M. SIELLER), Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : pouvoir de M. RONSIN à M. NADESAN, de M. LEFEUVRE à M. FAUVEL, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Messieurs Joseph BOIVENT, Jean RONSIN, André LEFEUVRE, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, Luc MANGELINCK, Joël SIELLER

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Payeur Départemental, Jean-Luc OHIER (Suppléant SMPEPCE), Mesdames Catherine DISERBEAU DDTM35, Véronique PERRATON SMG35 et MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10
Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 12 février 2019

ADMINISTRATION GENERALE

N°19/02/01 Approbation du compte rendu du comité du 26 novembre 2018

Comité syndical du 28 février 2019

N°19/02/01 Approbation du compte rendu du comité du 26 novembre 2018

Rapport,

Vu qu'aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu du comité syndical du 26 novembre 2018

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) ENTERINER le dit compte-rendu.

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 28 février 2019

Le Président,



Auguste FAUVEL

